

## Sauer-Pechelbronn Au conseil communautaire La Maison rurale sera rénovée



Les deux bâtiments seront reliés par le nouvel accueil, et certains pavés enlevés pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Photo DNA

**Lors du conseil communautaire du 1er juillet de nombreux projets ont été présentés aux élus, notamment les travaux de restauration et d'isolation de la maison rurale à Kutzenhausen, l'entretien des cours d'eau et la collecte des ordures ménagères.**

L'an prochain, la Maison rurale de l'Outre-Forêt à Kutzenhausen qui fêtera dans quelques jours ses 15 ans comme musée, sera fermée d'avril 2014 à mars 2015 pour plusieurs travaux. Tout d'abord, la réhabilitation patrimoniale concernera la réfection de la toiture, des colombages, de la peinture... L'autre grand volet, la rénovation énergétique, ne concernera pas le musée mais le bâti plus récent. La grange, la salle de projection, la cafétéria et la salle d'exposition temporaire seront isolées et ces trois derniers lieux ventilés en double flux. Une chaudière à pellets viendra remplacer le système électrique actuel.

**Les travaux permettront au personnel de bénéficier de meilleures conditions de travail**

L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est également prise en compte. Les pavés seront remplacés par des dalles en grès. Seule la partie habitation ne sera pas accessible.

Les travaux permettront au personnel de la maison rurale de bénéficier de meilleures conditions de travail : l'accueil exigü sera déplacé dans un nouveau bâtiment plus spacieux, plus lumineux et isolé aux normes des bâtiments à basse consommation (BBC) (comme les bureaux), situé entre les deux masses bâties, entre la cafétéria et la salle de projection. Ce qui impose de déplacer les toilettes dans un nouveau bâtiment dans le prolongement de la grange qui abrite les machines agricoles. La chaudière sera également installée à cet endroit.

Ces travaux coûteront 650 000 € auquel se rajoutent les frais pour le système de chauffage, les honoraires et divers frais, portant le projet à près d'un million d'euros. Les élus espèrent 40 % de subventions de la part du conseil général et quelque chose du conseil régional pour la mise aux normes des WC.

Si certains élus ont demandé s'il était nécessaire d'investir autant et si cette isolation ne dénaturerait pas les lieux, Charles Schlosser, le maire de Lembach en charge du dossier a rappelé que l'accessibilité était une obligation légale et que l'association qui anime les lieux ne s'est en rien opposée au projet et aux améliorations qu'il apporte.

../.

par Véronique Kohler, publiée le 04/07/2013 à 05:00